



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AGENT·ES TECHNIQUES ET ENSEIGNANT·ES DES COLLEGES DE SEINE-SAINT-DENIS

### Le Conseil Départemental n'était pas prêt...

Le CHSCT du Département de Seine-Saint-Denis consacré au sujet de l'amiante dans les collèges du 93, prévu initialement le 14 juin, a été repoussé à octobre 2019. Ce report nous donne raison quant à nos inquiétudes : il y a un gouffre entre les attentes des usager·es et des personnels sur le terrain et les réponses prévues par le Conseil Départemental pour solutionner le problème. Avec ce report, les autorités départementales reconnaissent qu'elles doivent revoir leur copie.

Cette fébrilité affichée renforce nos inquiétudes et contrairement au Conseil Départemental, nous ne les temporiserons pas : nos organisations syndicales n'ont pas attendu tout ce temps pour mesurer l'ampleur et l'urgence de la situation. C'est pourquoi nous maintenons notre assemblée générale prévue le :

**MERCREDI 12 JUIN, À 9H À LA BOURSE DU TRAVAIL DE BOBIGNY, SALLE ORESTE – TRAM T1 – ARRÊT LIBÉRATION**

**Maintenons la pression !**

*Pour participer à cette Assemblée Générale, votre syndicat peut vous faire une Autorisation Syndicale d'Absence.*